



Bonjour à tous,

Je suis Gérard Berry, président de l'Association l'Aphyllanthe depuis la fête de l'année dernière. Celle de cette année a été encore organisée par Claude, notre ancienne présidente, avec un groupe de bénévoles efficaces. Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur préparation, qui n'a vraiment rien de simple.

Cette année a vu une belle croissance de l'association, que ce soit en nombre d'adhérents, qui dépasse allègrement les 340 (284 l'année dernière à la même époque), ou en nombre d'activités proposées, que je vais détailler maintenant et qui sont de trois types.

D'abord, l'Aphyllanthe gère la bibliothèque par délégation de la mairie, et c'est même pour cela qu'elle a été créée il y a 21 ans. Cela veut dire gérer les heures d'ouverture, les prêts et retours, acheter les livres et DVDs, en supprimer d'autres, conseiller les abonnés, et interagir avec le réseau des bibliothèques du pays d'Uzès et avec la DLL (Direction générale du livre et de la lecture). L'Aphyllanthe gère aussi par délégation le court de tennis.

Il faut insister sur l'importance essentielle de l'aide en nature de la mairie d'Aigaliers, qui nous fournit les locaux, l'accès au foyer, et une multitude de services rendus tout au long de l'année par son personnel technique et administratif.

Le second type d'activités est constitué par celles qui sont gérées et conduites par des membres de l'Aphyllanthe. D'abord, celles pour les enfants et souvent leurs parents, comme la lecture de contes en relation avec le centre de loisirs, les ateliers d'arts plastiques, l'accrobranche, le bowling, les visites de musées et monuments, les séances de cinéma et de théâtre à l'extérieur, et plus récemment le karaté ainsi que le soutien scolaire. Ensuite, celles pour les adultes, mais aussi quelquefois en associant les enfants : les conférences, la randonnée et la marche douce, le tricot-thé, la couture, la cuisine partagée, le tarot, les échecs et le jeu de Go. Certaines de ces activités sont payantes, mais elles sont en général gratuites pour les enfants et avec une réduction de 50% pour les adultes, le reste des coûts étant pris en charge par l'association.

Plusieurs de ces activités ont d'ailleurs été créées récemment, sous l'impulsion d'adhérents : la marche douce, le soutien scolaire, le karaté enfants, le Kokedama, les échecs et le Go.

Ensuite viennent les activités gérées par des intervenants extérieurs, et dont le coût est supporté par l'ensemble des participants : gymnastique, yoga, Pilates, marche nordique, méditation Tangram, couture, atelier d'écriture, ainsi que la danse Bollywood et le théâtre pour les enfants dont vous venez de vous régaler. On demande en général à ces activités d'être financièrement équilibrées, sauf quand elles concernent les enfants ou dans leur première année.

Enfin, il faut citer le soutien scolaire, assuré dans les écoles primaires en lien avec les professeures pour ce qui relève du CLAS (Comité local d'aide à la scolarité).

J'en profite aussi pour remercier très chaleureusement les membres du CA, les nombreux bénévoles qui vont dîner ce soir ensemble ici, les salariés et les intervenants rémunérés pour les différentes activités, ainsi que les agents de la mairie qui nous aident bien.



Mais il nous reste du travail à faire quant aux activités parents-enfants. Nous avons de fortes pressions pour cela de la part de la CAF, la Caisse d'allocations familiales, qui reconnaît que la mise en place de telles activités est difficile, d'autant plus que les jeunes parents sont souvent très occupés. Nous cherchons donc à les impliquer davantage, dans la mesure de leur temps disponible.

Gérer tout cela demande beaucoup d'énergie, largement fournie par notre secrétaire administrative Marie Fajardo, que vous connaissez tous et que je remercie du fond du cœur, et par le Conseil d'administration (CA), qui comporte maintenant 11 membres qui se répartissent les tâches. Mais cela demande aussi un financement extérieur conséquent, de l'ordre de 35 000 €, qui provient de plusieurs sources : les mairies d'Aigaliers, Foissac et Baron, que nous remercions vivement, le Conseil départemental, et majoritairement plusieurs programmes de la CAF. Celle-ci nous soutient fortement en reconnaissant très clairement la qualité et l'impact des actions de l'association.

Mais il reste une difficulté sérieuse, qu'il faut vraiment résoudre rapidement.

Gérer les dossiers liés aux appels d'offres récurrents et spécifiques et à la mise en place des résultats demande pas mal de travail au CA et à Marie. Les statuts généraux des associations précisent que toutes doivent avoir un président — moi-même — et un trésorier — Philippe Gury, absent aujourd'hui. Mais nos propres statuts disent aussi que l'association peut avoir un trésorier adjoint, pour nous en la personne d'Yves Engrand, un vice-président, et un secrétaire général. Ces deux derniers postes sont pour l'instant vacants, car les autres membres du CA ne peuvent pas ou ne souhaitent pas pour l'instant assumer ces tâches.

**Je fais donc ici un appel solennel aux personnes qui pourraient être volontaires pour le poste crucial de secrétaire général, dont la fonction principale est de gérer les appels d'offres et les dossiers associés, tout en interagissant avec Marie pour le suivi administratif.**

Le CA étant limité à 12 membres, il reste la place pour une nouvelle personne prenant cette fonction. Nous sommes bien entendu prêts à expliquer à tout volontaire quel est le travail de ce secrétaire, pas énorme mais vraiment central et différent de celui du président et du trésorier.